



# Un conciliateur de justice en mairie de Magny

Monsieur Christian Rivoal a été nommé, sur proposition du Président du Tribunal d'Instance par le Président de la Cour d'appel de Versailles, conciliateur de justice.

Il assure une permanence le 3ème samedi de chaque mois de 9h à 12h à la mairie de Magny-en-Vexin. Pour connaître le détail de sa mission, consulter le document en pièce jointe.

Documents

[Christian Rivoal conciliateur de justice](#)